

# Côte d'Hymes : le créneau de dépassement pour 2013

Le président du conseil général, accompagné des représentants de l'État et de la Région, a procédé hier au lancement du chantier d'aménagement de la RD840 entre Firmi et Hymes.

■ **C'est finalement** avec un peu plus de deux ans de retard que le coup d'envoi du chantier d'aménagement d'un créneau de dépassement sur la route départementale 840, de la sortie de Firmi au Plateau d'Hymes, a été donné hier après-midi par Jean-Claude Luche. Le président du conseil général, maître d'œuvre de l'opération, était accompagné pour l'occasion des élus locaux, de la préfète Cécile Pozzo Di Borgo et de la vice-présidente de la Région Midi-Pyrénées et députée de l'Aveyron Marie-Lou Marcel, les deux cofinanceurs de ce projet qui va mobiliser une enveloppe de 6 M€ pour un tracé de 2,8 km, dont 1,4 km en trois voies (3,1M€ à la charge de l'État, 1,7M€ au Département et les 1,2M€ restant à la Région).

Cette opération, la dernière d'envergure programmée sur la RD840, dans la portion entre Viviez et Rodez, s'inscrit dans le cadre du XII<sup>e</sup> contrat de plan État-Région et du programme de compensation du transfert des routes nationales. Depuis 2006, date du transfert de l'ex-route nationale 140 dans le giron départemental, ces programmes ont permis de réaliser 45M€ d'aménagements sur cette liaison (déviation de Viviez, reprise des créneaux de dépassements à Nuces, réalisation du giratoire de Borredon à Firmi, etc.). L'occasion pour Jean-Claude Luche de rappeler les bienfaits de ce transfert pour les Aveyronnais. « *L'État n'était pas et n'est toujours pas en capacité d'investir 45M€. Donc, aujourd'hui, sans ce transfert, rien ne serait fait.* » Une remarque que la représentante de l'État s'est efforcée de corriger en précisant que « *sur ce seul chantier de 6M€, 50% sont apportés par l'État* ». Pour mémoire, le chantier va débuter alors même que le Département est toujours en attente du jugement (il avait lieu hier et a été mis en délibéré au 14 février)



Les différents financeurs du projet, à l'heure des discours.

qui doit être rendu à l'encontre de deux propriétaires fonciers contre lesquels le conseil général a engagé une procédure d'expropriation (lire notre édition d'hier). Sans attendre le verdict, le Département va donc s'atteler, dans un premier temps, à la réalisation de l'ouvrage de franchissement de la vie communale de La Mative. En suivant, le terrassement du tracé devrait commencer en septembre prochain pour une mise en service de la nouvelle route prévue pour fin 2013, sous réserve de l'aboutissement de la procédure d'expropriation.

R.B.

## Le chantier en chiffres

- **2,8 km** longueur totale du projet entre l'Igüe du moulin à Firmi et Hymes
- **1,4 km** de créneau de dépassement dans le sens Firmi-Rodez
- **300 000 m<sup>3</sup>** volume de terrassement
- **28** propriétaires fonciers sur les trente concernés par le projet se sont entendus avec le Département
- **6M€** coût estimatif du projet qui devrait être livré fin 2013